

DECRET

N° D/2017/ 011 PRG/SGG

PORTANT MAJORATION DE LA SOLDE DES MILITAIRES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

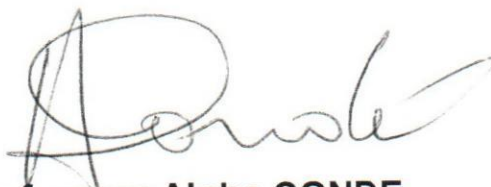
- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N° D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant nomination du 1^{er} Ministre, Chef du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du 1^{er} Février 2017, les indices de solde des militaires sont majorés de 20% ;

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 23 JAN. 2017



Professeur Alpha CONDE